

Paris, le 4 novembre 2010

Chères et chers Collègues,

Je reviens vers vous aujourd'hui pour vous informer de l'état d'avancement des projets du CNRS dans le contexte en forte évolution de la recherche et de l'enseignement supérieur de notre pays.

Dans mon message du 31 mai dernier, j'énonçais un premier objectif qui était celui de « fonder un *partenariat rénové* avec les universités ». Il s'agissait de renouer un dialogue constructif entre des établissements qui constituent les deux faces d'une même médaille, celle de la recherche publique française. Le CNRS et les universités ne peuvent que coopérer, et l'autonomie des universités doit permettre de consolider ces coopérations, de les rendre plus stratégiques et plus efficaces.

Aujourd'hui je crois que le message est passé et ce premier objectif est en passe d'être atteint. J'en veux pour preuve la qualité de nos relations avec la gouvernance des universités et des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) en ce qui concerne le montage des projets d'investissements d'avenir (le grand emprunt). Certes tout n'est pas parfait, et j'entends bien, lors de mes fréquentes visites sur le terrain, les remarques des acteurs sur la complexité du processus. La bonne volonté est toutefois au rendez-vous dans tous les cas, et je vous en remercie vivement.

Ce premier objectif se concrétise par un accord-cadre entre le CNRS et la Conférence des Présidents d'Universités (la CPU), qui a été approuvé par le Conseil d'Administration du CNRS, le 18 octobre dernier, et qui a été signé aujourd'hui par le Président de la CPU, Lionel Collet, et moi-même. Cet accord prend la forme d'une déclaration d'intentions commune et propose un cadre général pour les relations entre CNRS et universités. Plusieurs points méritent d'être soulignés :

- Le CNRS propose une politique d'alliance stratégique portant sur l'explicitation des stratégies et des ambitions scientifiques de chacun, à égalité de droits et de responsabilités.
- La CPU tient à affirmer que sur les thématiques partagées, les universités comme le CNRS sont opérateurs de recherche, et que le principe de base de leurs relations sera celui d'un co-pilotage scientifique entre les directions des établissements.
- La volonté du CNRS et de la CPU est de conforter le dialogue stratégique au niveau des directions d'établissements, les Unités Mixtes de Recherche (UMR) constituant le vecteur privilégié de cette coopération.

Ce dernier point est particulièrement important au moment où se mettent place les projets de Laboratoires d'Excellence (Labex), lesquels doivent fonctionner en « mode projet » et s'appuyer sur les UMR, structures incontournables de la recherche de notre pays.

Cet accord-cadre CNRS-CPU a pu faire l'objet, ça et là, d'une lecture pessimiste, voire un peu défensive. C'est parfaitement compréhensible, dans le contexte



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

compliqué dans lequel nous vivons. Je réaffirme ici fermement que les craintes de « dilution », de « vassalisation » et de « démantèlement » du CNRS sont sans fondement. Les universités d'aujourd'hui, et surtout de demain, ont besoin d'un CNRS fort. On nous le répète à chaque occasion.

Dans un prochain message, que je vous promets pour décembre prochain (une fois le budget du CNRS adopté par son CA), je vous proposerai des éléments de politique scientifique qui permettront au « nouveau CNRS » de s'affirmer comme un acteur majeur et irremplaçable de l'évolution de la recherche de notre pays, dans un schéma articulant la vision nationale et l'ancrage territorial.

Je peux d'ores et déjà vous annoncer, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration, que le CNRS va pouvoir remplacer tous les départs définitifs (et pas seulement les départs en retraite) des agents sur emplois statutaires. La campagne emploi 2011 sera donc d'une ampleur très voisine de celle de l'année dernière, ce qui constitue une très bonne nouvelle dans le contexte budgétaire national que nous connaissons.

Bien cordialement à vous,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large, sweeping 'F' that extends to the right.

Alain FUCHS